



4/ clignot.av.lampe-témoin

Phares: marque	2/ "T 3" Sealed Beam	Indicateurs de direction AV = comb.av.feux pos.(bl.)
Feux de croisement	2/ Sealed Beam asymétriques	AR = comb.av. feux AR et stop(rge.)
Feux de position	2/ séparés sous phares	Essuie-glace 2/ électriques av.disp.lavage
Phare brouillard		Avertisseur 1/ électrique (2-tons)
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop et clignot.	Rétroviseur 2/ intér.centre haut et extér.gche.
Rélecteurs	2/ couronne autour f.AR et stop	Indicateur de vitesse 1/ km/h
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot.	Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle	1/ seulement pr.plaque normale	
Phare marche arrière	2/ séparés à côté feux AR et stop	
Equipement électrique	12 Volts	
Mesure du bruit	85 dB à 4'400 t/min.	

Observations et exceptions

\*) Frein à main:

Attention! Frein à cliquet. - Action complète que lors de la 2ème traction! Se libère par tirette séparée, à gauche sous le tableau de bord. *BT 1/60*

Lieu et date de l'expertise-type Berne, le 15.10.59

La Commission d'expertise-type

EXPERTISE-TVA - VINCENNES

Genre du véhicule Voiture de tourisme		Marque de fabrique CHEVROLET - CORVAIR		Type 769 - Sedan -Synchronesh		Modèle année 1960	Bordereau-type N° 2' 9 9 9-A
Caractéristiques "CORVAIR" latér.s.ailes avant.-"700" à droite s.couv.coffret à gants. -"769" = préfixe No châssis et s.plaquette construct. Carburant essence Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis CHEVROLET Motor Division, Detroit (USA) - General Motors Suisse SA, Bienne							
N° du châssis frappé à l'arrière dans coffre-moteur centre traverse AR et s.plaquette constr.							
N° du moteur frappé à l'arrière s.bloc-moteur dev.bouchon rempl.d'huile et s.plaq.construct.							
Type du moteur TURBO-AIR-SIX - moteur à cyl. opposés OHV couché av. 2 carburateurs inversés							
Position du mot. arrière Frein-moteur							
Cylindrée 2'287 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission méca.synchron.		Treuil/Cabest.		Longueur 4'572	
Refroidissement air(turbo)		Nombre vit. avant 3		Crochet de rem.		Largeur 1'699	
Entraînement s.roues AR		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 40		Voie avant 1'372		Hauteur 1'360	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 128		Voie arrière 1'372		Empattement 2'743	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq.12.10/12.05		Porte à faux arr. 1'030	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, frein à cliquet, sur les roues arrière *)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	410	690	1'100	Dimension	6.50-13	6.50-13	Longueur
Charge utile	170	250	420	Chargepneu	475	475	Largeur
Total	580	940	1'520		4 Ply	4 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.					Tubeless		Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 4		Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur CHEVROLET		C.V. frein 81 SAE	
Alésage		85.73		Course 66.04		C.V. impôts 11.65	
Forme de la carrosserie limousine (Sedan 4-Door)							
Nombre de places: total		6 (avant 3 milieu arr. 3 )				Places debout	
Siège arrière				Side-car			

4/ clignot.av.lampe-témoin

Phares: marque	2/ "T 3" Sealed Beam	Indicateurs de direction AV = comb.av.feux pos.(bl.)	
Feux de croisement	2/ Sealed Beam asymétriques	AR = comb.av. feux AR et stop(rge.)	
Feux de position	2/ séparés sous phares	Essuie-glace	2/ électriques av.disp.lavage
Phare brouillard		Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop et clignot.	Rétroiseur	2/ intér.centre haut et extér.gche.
Réflecteurs	2/ couronne autour f.AR et stop	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot.	Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	1/ seulement pr.plaque normale		
Phare marche arrière	2/ séparés à côté feux AR et stop		
Équipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	85 dB à 4'400 t/min.		

Observations et exceptions

\*) Frein à main: Attention! Frein à cliquet. - Action complète que lors de la 2ème traction. Se libère par tirette séparée, à gauche sous le tableau de bord. BT 1/60

Lieu et date de l'expertise-type Berne, le 15.10.59

La Commission d'expertise-type